

# S'investir dans les institutions sportives

## Infos pratiques

---

- > ECTS : 1.5
- > Nombre d'heures : 12.0
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- > Code ELP : 4SgSSg04
- > En savoir plus : <https://ufr-staps.parisnanterre.fr/>

## Présentation

---

Ce cours est construit sur l'intervention de plusieurs personnalités extérieures à l'Université Paris Nanterre, qui présentent leur parcours professionnel, les institutions sportives pour lesquelles ils ont travaillé ou pour lesquelles ils travaillent, et les défis qui sont ceux du sport au XXI<sup>e</sup> siècle.

## Objectifs

---

Fondé en partie sur la présence d'intervenants extérieurs appartenant aux institutions sportives, ce cours vise à permettre aux étudiants de mieux connaître le fonctionnement de ces institutions sportives, leurs enjeux et problématiques présentes et à venir, et il doit les aider à comprendre comment les sciences sociales du sport peuvent y trouver leur place. En fonction du contexte sanitaire, les étudiants pourront être amenés à se déplacer sur le lieu d'exercice des intervenants.

## Évaluation

---

Remise de dossier (sessions 1 et 2).

## Compétences visées

---

- \* Capacité à associer les connaissances des sciences sociales du sport avec les enjeux sociaux et les problématiques institutionnelles des différents acteurs du sport,
- \* Capacité à entrer en interaction et à tirer profit d'interventions sortant du cadre scientifique.

## Bibliographie

---

Distribuée par les différents intervenants.

## Contact(s)

- > **Julien Sorez**

Responsable pédagogique  
[jsorez@parisnanterre.fr](mailto:jsorez@parisnanterre.fr)